



## Comité Régional Côte d'Azur

(VAR – ALPES-MARITIMES)

*Vélodrome de Costebelle*

Chemin de l'Ermitage  
83400 Hyères

### Compte rendu de la réunion des Présidents. Commission BMX Côte d'Azur.

*Réunion du 23 Septembre 2010.*

*A Draguignan.*

Réunion présidée par Philippe BROCARD.  
Début de la séance : 19h35.

#### **Présents :**

Philippe BROCARD (Région), Charly BERARD (CTS), Corinne SEYCHELLE (Département 06), Sébastien TOUCAS (Département 83, Région), Sophie CHAUVIER (Sainte Maxime), Patrice BECHELLI (Draguignan), Daniel DESCHAUD (Hyères), Corinne GRILLO (La Garde), Michèle MONTCENIS (Draguignan), Isabelle GIORDANO (La Colle sur loup), Rachel RENAULT (Puget Ville), Pascal BLANCARD (La Colle sur loup), Sébastien JEANGUYOT (Sainte Maxime), Christine SIVILAY (La Colle sur loup), Lionel ARQUILLIERE (Cagnes sur mer), Christine LALEVEE (Cagnes sur mer)

**Absent excusé :** Nicolas GREVET (représentant des pilotes)

**Absent :** UC Monaco.

**Non invité Présent :** Damien GALVAGNO, Thierry FOUILLEUL

Monsieur BROCARD remercie Monsieur BERARD d'être présent à cette réunion des Présidents.

Cette réunion est un peu tard par rapport aux autres années mais la FFC n'avait pas encore fourni les dates des courses nationales.

La FFC n'a pas encore fourni la note aux clubs.

#### ▪ **HOMOLOGATION.**

Elles devront être faites avant le 31 décembre 2010 derniers délais.

Seront présents Messieurs BROCARD, BERARD et TOUCAS.

Un calendrier de visite d'homologation va être mis en place pour faire au plus vite les différentes homologations. Mais pour cela il faut arriver à trouver un calendrier commun entre les différentes parties.

#### ▪ **RESULTATS SAISON.**

Chaque club recevra par mail un récapitulatif sur un tableau des participations des clubs aux courses régionales et a reçu un autre tableau récapitulatif de la participation des pilotes aux courses CPP et internationales.

De bons résultats à Serre Chevalier même si la piste n'était pas au goût de tout le monde.  
Piste qui ne sera pas détruite et qui restera une piste d'initiation.

### Les résultats pour le BMX en Côte D'Azur

#### Trophée de France BMX

8 ans et moins Fille	DELAMAS Maé (La Colle sur loup) 8 <sup>ème</sup>
8 Ans et moins Garçon	GARCIN Johan (Puget Ville) 4 <sup>ème</sup>
Pupille	GAROYAN Léo (Draguignan) 3 <sup>ème</sup>
	MAKEMBE Tanguy (Hyères) 7 <sup>ème</sup>

#### Challenge et Championnat de France

Cruiser minime	QUEMERE Baptiste (La Garde) 7 <sup>ème</sup>
Cruiser Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 <sup>er</sup>
Minime	CHAUVIER Alexis (Sainte Maxime) 7 <sup>ème</sup>
Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 <sup>er</sup>

#### Europe

Benjamin Fille	MANTELLA Manon (La Garde) 8 <sup>ème</sup>
8 ans et moins	GARCIN Johan (Puget Ville) 5 <sup>ème</sup>
Pupille	GAROYAN Léo (Draguignan) 4 <sup>ème</sup>
	BASSO Louis (Ste Maxime) 6 <sup>ème</sup>
	DAPRELA Thibault (Cagnes sur mer) 3 <sup>ème</sup>
	TODESCHINI Hugo (La Colle sur loup) 8 <sup>ème</sup>
Benjamin	BLANCHOD Titouan (Ste Maxime) 1 <sup>er</sup>
	BODRERO Louis (Draguignan) 3 <sup>ème</sup>
Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 <sup>er</sup>
Elite Dame	CORLOBE Pauline (Hyères) 7 <sup>ème</sup>

#### Monde

Cruiser Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 <sup>er</sup>
Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 <sup>er</sup>

#### ▪ FINANCE.

Sur un budget de départ de 8 000 euros, il nous reste à ce jour 7€

Cette année la commission BMX régionale n'a pas « défrayé » les arbitres qui ont officiés tout au long de la saison 2009/2010 car les finances de la commission ne le permettent pas.

Elle a récompensé le Championnat Régional pour certaine catégorie en Chèques cad'hoc.

Le montant des dépenses en chèques cad'hoc s'élève à **1 036€**

Le montant des coupes pour le Championnat régional **692.60€**

La commission a pris en charge les engagements :

→ De l'inter de région pour un montant de 2 191 euros ; (+ environ 39%)

→ Du Trophée France de BMX pour un montant de 560 euros ; (+ environ 10%)

→ Du Championnat de France pour un montant de 712 euros ; (+ environ 6.5%)

→ Du Championnat d'Europe pour un montant de 729 euros. (+ environ 286%)

→ Du Championnat du Monde pour un montant de 186 euros. (- environ 22.5%)

**MONTANT TOTAL → 4 378 euros** (plus de 54% du budget de la commission). Soit une augmentation d'environ 38%.

Cette année il n'y aura pas de remboursement au club des 1€ de participation. Cette somme servira à couvrir une partie du dépassement budgétaire de la saison 2009/2010 Budget 2010 (soit **524 euros**).

Pour ce qui concerne l'inter de région des années à venir, la commission prendra en charge 50% du coût d'engagement par pilote en fonction du lieu où se déroulera ce dernier.

Dans le cas où l'inter de région se déroule dans le comité Côte d'Azur la commission ne prendra pas en charge le coût de l'engagement des pilotes étant donné la proximité de la course.

Cela sera donc le cas cette année puisque les inters de région devraient se dérouler à Hyères.

Pour 2011, le pilote qui se rendra à l'inter de région et qui se verra qualifié pour le TFBMX ou la finale du Championnat ou du Challenge de France et qui ne s'y présentera pas devra payer son engagement.

Pour cette saison, cette règle a permis de récupérer **361 euros**. (+12% environ)

- **ENGAGEMENT COURSES NATIONALES ET INTERNATIONALES.**

C'est Mr Philippe BROCARD qui reste chargé de l'inscription aux courses nationales et internationales.

IL faudra comme la saison précédente utiliser le fichier Excel (que Mr BROCARD a expédié à chaque club, si vous ne l'avez pas en refaire la demande à Mr BROCARD).

Il faudra que les engagements soient faits par ordre alphabétique.

Il faudra envoyer un mail pour dire s'il n'y a aucun pilote qui court.

- **CHANGEMENT DE CATEGORIE.**

Monsieur BROCARD fera parvenir par mail le document.

Jérôme GIORDANO Elite 2

Damien GALVAGNO Elite 1

Pauline CORLOBE Elite Fille

Gildas CAUVIN Elite 2

Matthieu FAURY Elite 2

- **TARIFS LICENCES 2010/2011.**

Les tarifs sont disponibles sur la France Cycliste et sur les licences elles mêmes et sur le site de la FFC.

Les tarifs des licences ont augmenté.

- **MUTATION.**

Les pilotes pourront muter entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 31 octobre 2010.

Il faudra faire attention à la réglementation des BF.

Les tarifs et la réglementation des mutations sont disponibles sur le site de la FFC.

- **ORGANISATION COURSE.**

Faire parvenir à Mr BROCARD le listing des nouveaux licenciés avec le numéro de licence (PAS LE NUMERO NIP) et mettre le sexe et si le pilote fait du cruiser, 20 pouces ou les deux.

Pour les inscriptions aux courses régionales il faut mettre les pilotes par ordre alphabétique sur le formulaire d'engagement et bien préciser dans quelle catégorie il court (cruiser, 20 pouces).

Réception des engagements jeudi soir (feuille d'engagement).

Vendredi modification encore possible.

**Samedi 18H00 sera le dernier délai pour faire des changements.**

**En ce qui concerne nos courses, il sera impossible de rajouter des pilotes le dimanche matin même si c'est de la faute d'un club ou du Président de club.**

IL FAUDRA FAIRE UN DOUBLE DES INSCRIPTIONS AU CLUB ORGANISATEUR.

Le prix d'engagement de nos compétitions reste de 8€ par pilote et gratuit pour le cruiser s'il court en 20". 1€ reviendra à la commission BMX régionale pour les pilotes des catégories inférieures à minimes. Gratuité pour les Elite 1 et 2 du comité Côte d'Azur.

Chaque club a reçu par mail, une affiche de la répartition des 1€.

Si un pilote souhaite être **surclassé**, il faudra le stipuler à Mr BROCARD avant la **première course régionale** et cela sera **définitif** pour toutes les courses régionales. Le surclassement ne peut se faire que d'une seule catégorie maximum. Le surclassement ne fonctionne que dans nos courses régionales et départementales. Il en est de même pour les pilotes 30 et plus qui souhaitent courir avec la catégorie 17-29 ans. Ils devront le dire avant la première course régionale et se changement de catégorie sera définitif pour toute la saison et valable pour le cruiser et le 20".

Toutes les filles rouleront avec la catégorie inférieure des garçons.

**Cette année il faudra mettre sur la feuille des engagements les arbitres qui officient.**

Penser à donner le numéro des plaques des pilotes dès que vous les recevez afin que cela ne pose pas problème lors des courses puisqu'il y a un problème entre ce qui est sortie par l'ordinateur et le visuel sur le pilote.

Pour la Coupe du Var nous utiliserons les catégories 2010.

Pour les nouveaux qui souhaitent participer à la coupe du Var il faudra que Monsieur BROCARD ait reçu le nom, prénom et date de naissance complète du pilote. Dans le cas contraire son engagement ne sera pas pris en compte.

#### **TIMING DES ESSAIS :**

8H30 - 9H15 Essais libres.

9H15 - 10H00 Essais grille jusqu'à minime avec les cruisers.

10H00 - 10h25 Essais grille cadet et plus.

10H30 début des courses.

Pendant les essais des plus grands, les petits iront en prégrille.

#### **COURSE DU 24 OCTOBRE « La Fabrice » :**

Pour cette course nous utiliseront les catégories FFC et le règlement FFC 2011.

Un Trophée sera mis en place dans la catégorie ou Fabrice courrait. La personne la remettra en jeu l'année suivante. Le pilote qui remportera deux ans de suite le trophée le gardera et un nouveau trophée sera remis en jeu.

A l'occasion de cette course, l'ensemble des bénéfices iront à Magalie.

#### **RECOMPENSES COURSES REGIONALES ET CHAMPIONNAT REGIONAL.**

La catégorie 17-29 ans sera récompensée à la fin du championnat régional par des bons d'achat. Sébastien s'occupera de l'achat des coupons comme l'an passé.

Le montant global de l'enveloppe reste de 630 € répartie de la façon suivante :

Le 1<sup>er</sup> touchera un chèque cadeau d'un montant de 180 € ;

Le 2<sup>ème</sup> touchera un chèque cadeau d'un montant de 130 € ;

Le 3<sup>ème</sup> touchera un chèque cadeau d'un montant de 100 € ;

Le 4<sup>ème</sup> touchera un chèque cadeau d'un montant de 60 € ;  
Du 5<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> chacun touchera un chèque cadeau d'un montant de 40 €.

Le montant sera financé par la commission BMX.

Mme Rachel RENAULT refuse le fait que l'on donne des chèques cadeau aux 17 ans et plus du fait qu'ils ne montrent souvent pas le bon exemple lors des compétitions. Elle souhaite que la remise des chèques soit conditionnée au fait que les pilotes soient un exemple positif pour les petits.

Pour les minimes et les cadets il y aura une récompense lors du classement général. Les huit premiers recevront une coupe.

Pour ce qui est des récompenses pour les catégories comprises entre 8 ans et moins et benjamin il y aura récompense des finalistes à chaque compétition. Coupe pour les 3 premiers et médailles pour les 5 autres finalistes.

Une coupe sera remise au champion de région de ces catégories lors de la dernière course.

**Une récompense sera remise au pilote qui aura effectué toutes les courses mais qui n'aura jamais été récompensé.**

Pour ce qui concerne la catégorie 17-29 ans comme la saison précédente une bonification sera attribuée pour chaque manche courue. 4 points pour le premier, 3 points pour le deuxième, 2 points pour le troisième et 1 point pour le quatrième pour toutes les manches courues.

En ce qui concerne les cruisers, les récompenses se feront à la fin du challenge régional.

Pour les cruisers 14 ans et moins, les cruisers minimes, les cruisers cadet, les cruisers 17 et plus, les cruisers catégorie 3 et les cruisers vétérans.

Ils se verront récompensés avec des coupes pour les huit premiers :

Le montant des coupes pour les pilotes qui n'ont jamais fait de finale mais participés à toutes les courses, et celles des cruisers, des minimes et cadets sera pris en charge par la commission BMX régionale.

Pour prétendre au chèque Cad'hoc, il faudra qu'il y ait plus de 4 pilotes dans la catégorie et avoir fait au moins cinq courses et être présent lors des récompenses.

Si un pilote est dans les 8 premiers et qu'il n'a pas fait au moins 5 courses alors il ne recevra pas ses cad'hoc et la somme retournera dans la commission BMX.

Pour la catégorie 20" 30 ans et plus, il n'y aura pas de chèque cad'hoc mais des coupes à la fin du classement régional.

En cas d'égalité pour le classement régional des 17-29 ans, c'est le pilote qui aura le bonus le plus élevé qui sera classé avant.

Pour les autres catégories on se servira de des résultats de la dernière course.

La remise des récompenses ne sera faite qu'aux pilotes présents (les absents ont toujours torts).

#### ▪ **FORMATION.**

Un calendrier des différents BF devrait être proposé par le CTS rapidement. Des dates sont déjà disponibles sur le site du Comité Régional FFC.

En ce qui concerne les arbitres régionaux une formation sera faite par Mr Philippe BROCARD le 14 novembre 2010 à Draguignan à 9h00. Les clubs doivent envoyer à Monsieur BROCARD les personnes qui participeront à ce stage et les personnes qui feront une mise à jour.

Pour rappel cette formation est gratuite.

La présence des arbitres déjà diplômé sera demandée pour une mise à jour.

Il y aura une formation en plus pour les BF1 qui permettra de donner plus d'outils spécifiques à nos entraîneurs dans le domaine du BMX étant donné que le BF1 est pluridisciplinaires. Cette formation complémentaire sera OBLIGATOIRE.

Il faudra voir pour faire un diplôme pour les personnes qui ont eu leur qualification arbitre en 2010.

#### ▪ CALENDRIERS.

Il vous sera envoyé par mail.

En 2011 la coupe du Var devrait avoir lieu à Ste Maxime

En 2012 la coupe du Var devrait avoir lieu à Draguignan

#### ▪ REGROUPEMENT

Deux regroupements sont prévus au mois de janvier 2011 le 16 à Draguignan et le 23 à Sainte Maxime.

Le montant de l'inscription sera de 10€ par pilote.

Il faudra faire une feuille d'engagement pour avoir une idée du nombre de pilote qui sera présent pour réserver les entraîneurs et à remettre avant le 11 décembre 2010.

Une moyenne de 9 pilotes par club. Au total les rassemblements auront un effectif de 60 pilotes maximum.

Il y aura un entraîneur pour 16 pilotes environ qui sera rétribué 150 euros la journée.

**La liste des entraîneurs disponibles dans le comité et possédant une licence a été mise à jour. Il serait bien que chaque club informe les commissions BMX régionale et départementale de toute modification. SURTOUT en ce qui concerne les arbitres car c'est une obligation fédérale.**

#### ▪ CATEGORIES.

Maintien de la catégorie novice pour la Coupe du Var et pour toutes les courses Côte d'Azur.

Ces catégories « espoirs » n'accueilleront que des pilotes dont c'est la première année ou des pilotes qui n'ont jamais fait de compétition.

Il faudra que chaque club distingue sur ses feuilles d'engagement les nouveaux pilotes. Pour cela une feuille d'engagement des « anciens » pilotes et une pour les pilotes novices.

#### ▪ ARBITRES ET COURSES.

Il y a des problèmes de respect de la réglementation lors de nos courses. Sans parler du manque de respect de certains pilotes, des grands la plus souvent.

Il faut qu'il n'y ait plus de personne sur les lignes d'arrivée et sur les buttes de départs (même les entraîneurs). Les entraîneurs doivent donner des conseils dans les prégrilles non sur la butte de départ.

Cet afflux de personne gêne la gestion des courses, des petits ratant leur manche.

Cette année il y aura des sanctions.

#### ▪ DIVERS.

##### Assurance :

Monsieur BROCARD doit demander confirmation au Comité régional quand au début de la protection des nouveaux licenciés entre le mois de septembre et l'affiliation du club.

##### Photofinish :

Une demande va être adressée pour l'ensemble des courses sauf celle du 03 octobre.

Rachel et Aude formée seront opératrices photofinish cette année.

### **Secouriste :**

Mr BROCARD fera parvenir un calendrier aux secouristes.  
Possible pour les clubs de les utiliser.

### **Speaker :**

70€ sera donné au speaker.  
Le speaker recevra un repas (modalité et montant selon le club).  
Il est rappelé que la commission BMX prend en charge le coût de la licence Speaker (295€).

### **Wild cards :**

A ce jour la liste n'a pas été fournie au Comité. Cette année la commission BMX Côte d'Azur pourra attribuer 10 Wild Cards (du fait que l'on ait 611 licences) **Les demandes des clubs devront parvenir à Monsieur BROCARD avant le 15 octobre 2010 afin que la commission puisse étudier l'ensemble des cas qui lui seront soumis.**

### **Pédales automatiques :**

Elles ne sont autorisées que pour la catégorie 17 ans et plus.  
Pour les courses européennes, les pédales automatiques sont autorisées pour toutes les catégories mais pas pour les entraînements.

### **Imprimante :**

L'imprimante de la commission ne fonctionne plus correctement, il va falloir penser à la changer.

### **MIR Amidou :**

Amidou est au pôle France de Bourges. Il va donc lui être impossible de faire les courses régionales.  
La demande du club de la Garde est de savoir s'il peut bénéficier d'une dérogation afin de pouvoir être qualifié pour l'inter de région.  
La commission ne voit pas d'objection, même si elle rappelle qu'il y a eu des précédents dans les années précédentes qui ont posé problème.  
Il faudrait se renseigner auprès du Pôle de Bourges.

### **Athlète de haut niveau jeune, espoir, France :**

Il faudrait que les Présidents de club fassent la demande le plus rapidement possible auprès de Monsieur BROCARD pour que celui-ci transmette la demande à Monsieur Charly BERARD.  
Pour MIR Amidou il devrait être sur la liste jeune.  
Pour CORLOBE Pauline il faut voir si elle est sur la liste France, sinon il faut faire la demande auprès de son futur comité.  
Pour CAUVIN Gildas il faut voir s'il souhaite faire la demande.

### **POUR INFORMATION.**

Une personne devra s'occuper de faire les classements régionaux qui vous arriveront par mail en pdf.  
Elle s'occupera aussi de faire parvenir les états de course frappés en PDF pour que cela apparaisse sur le site du comité régional FFC.  
Il faudrait trouver une personne pour faire les classements aussi. Sophie CHAUVIER se propose d'aider Sébastien pour faire les classements ce dernier ne voulant plus les faire tout comme les états de course.

Philippe BROCARD va faire passer à chaque club le listing des pilotes licenciés en 2009/2010 afin de supprimer les pilotes qui ne sont plus licenciés. (Mettre en fluo sur cette liste ces derniers).

Fin de la réunion à 23H30.

L'ensemble des décisions a été accepté par la majorité des Présidents de club et leurs représentants.